

PV REUNION APPEL SOLIDARITE CULTURE LIEGE AVEC L'ECHEVINAT DE LA CULTURE DE LIEGE

Jeudi 2 juillet 2020 à l'Echevinat de la Culture

Sont présents : Jean-Pierre Hupkens et Anne-Marie Pavone (Echevinat de la Culture), Pierre Clément, Julie Hanique et Sarah Rondao Pestana (Solidarité Culture Liège)

Dans la foulée de la rencontre des 48 opérateurs ayant répondu à l'enquête de Solidarité Culture Liège et du lancement de *Place aux artistes*, un rendez-vous est organisé.

Luc Gillard, qui devait apporter des informations sur des propositions de la Province, est excusé. Un nouveau rendez-vous doit être pris rapidement.

1. A PROPOS DES DEMANDES DES PETITS OPERATEURS (v. annexe, synthèse de la réunion du 1/7)

En ce qui concerne un **fonds d'urgence exceptionnel**, J-P Hupkens répond que rien n'est prévu à l'heure actuelle, mais qu'il a déjà aidé exceptionnellement plusieurs structures qui l'ont contacté directement.

Il rappelle que, de manière générale, pour une demande de soutien de la Ville pour un projet culturel, il n'existe pas de formulaire spécifique en dehors des quelques appels à candidature annuels et qu'il faut s'adresser directement à l'Echevinat par mail (echevinat.hupkens@liege.be). Le délai de réponse peut être de quelques semaines.

J-P Hupkens propose de relayer la demande que les asbl aient accès au fonds Covid de la Wallonie puisque ce sont, depuis 2019, des entreprises comme les autres. J. Hanique lui fournit les informations sur les recours déjà introduits.

A propos de la demande de **guichet d'information**, J-P Hupkens estime que la Ville ne dispose pas des ressources qui permettraient d'accompagner les opérateurs liégeois dans leur recherche d'aide, que ce soit en période Covid ou par la suite. Il estime que c'est un rôle qui pourrait davantage être pris en charge par la Province ou par les Centres culturels dans le cadre de leur volet « coopération culturelle » (CCR).

En ce qui concerne les légitimes questions pratiques concernant les conditions de la relance (comment accueillir des publics en respectant les règles sanitaires dans des espaces de spectacle, avec bar, parfois des activités dans un espace extérieur...), J-P Hupkens propose que Solidarité Culture Liège rassemble les questions et que les services de la Ville aident à y répondre rapidement sous forme d'une FAQ.

En ce qui concerne le point évoqué précédemment sur le besoin de faciliter l'accès aux espaces publics, J-P Hupkens suggère que Solidarité Culture Liège vienne avec une pierre à casser pour la simplification des démarches administratives et que le Cabinet de la Culture accompagne le processus de réflexion avec les différents services de la Ville concernés.

En parallèle à ce travail de fond, J-P Hupkens propose que les opérateurs qui souhaitent introduire une demande pour la période estivale utilisent le formulaire en vigueur et lui en envoient une copie afin que le Cabinet soutienne la démarche et veille à des délais de réponse raisonnables.

Aucune réponse claire n'est donnée à la demande d'organiser un **audit du secteur culturel**, mais J.P. Hupkens se montre disponible pour continuer à nourrir le dialogue avec des représentants de Solidarité Culture Liège.

Par ailleurs, il se montre ouvert à une remise à plat de l'ensemble des subsides culturels accordés par la Ville sur le territoire liégeois.

J.-P. Hupkens évoque à nouveau sa volonté d'organiser des journées de réflexion sous le label « Ateliers de la Culture » avec l'aide de l'ULiège et d'y inviter la Ministre de la Culture.

Il propose le mois de mars 2021 pour aborder la thématique « Quelle culture après le Covid ? » un an après le début de la crise sanitaire.

2. A PROPOS DE PLACE AUX ARTISTES

J.-P. Hupkens réfléchit déjà à la pérennisation d'un événement qui permette de soutenir et valoriser les artistes liégeois en touchant un public large. Une enveloppe budgétaire pourrait rapidement être mobilisée pour répéter l'opération. Il souligne que, si elle est perfectible, l'initiative a le mérite d'exister. Il se montre ouvert à un débriefing pour améliorer la formule.

Plusieurs facteurs devraient être pris en compte :

- La date reste-t-elle pertinente en période hors Covid ? (éviter la concurrence avec des opérateurs dont la diffusion est déjà une mission, trouver un public)
- Faut-il privilégier la centralité ou aller davantage vers les quartiers ?
- Peut-on conserver la diversité tout en cherchant plus de cohérence avec une ligne programmatique ?
- Comment associer davantage les petits opérateurs ?

P. Clément souligne que la formule d'appel sur une durée courte génère des frustrations et que le contexte très spécifique limite le champ des intervenants (nombre, discipline, technique...).

J. Hanique se réjouit que le nombre de candidatures en 10 jours montre la diversité des propositions (mais seuls 72 projets ont été retenus sur 441 recevables). Elle suggère que la liste des propositions jugées intéressantes mais non retenues soit transmissible à des opérateurs à la recherche de suggestions.